

Avis d'Appel d'Offres National (AAON) n° D.N.C.M.P./38 / F/2017 pour la fourniture des équipements sportifs.

Date de publication : 15/02/2017

Date d'ouverture : 17/03/2017

1. Objet

Le Ministère de l'Education, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Université du Burundi représentée par la Régie des Œuvres Universitaires invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture des équipements sportifs à l'Université du Burundi.

2. Financement du marché

Le marché sera financé par le gouvernement du Burundi sur le Budget Général de l'Etat pour l'exercice 2017.

3. Allotissement

Le présent marché est constitué de trois lots et chaque lot est indivisible.

Toutefois, le soumissionnaire a la possibilité de présenter son offre pour un seul lot ou pour plusieurs lots à la fois.

Lot n° 1 : Chaussures de Sport en cuir (échantillons exigés)

N°	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE
1	Godiots	paire	56
2	Volley ball (tige haute)	paire	50
3	Hand ball (tige haute)	paire	50
4	Basket ball (tige haute)	paire	30

N.B : Pour les godiots et souplesses, les pointures seront précisées au soumissionnaire gagnant.

Lot n° 2 :Maillots de sport

N°	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE
1	Maillots de jeux de rugby (échantillon exigé) avec flochage (Rumuri + numéro)	paire	22
2	Kimonos de karaté (échantillon exigé) :8 pour combat et 4 pour Kata	paire	12
3	Kimonos de judo (échantillon exigé)	paire	12
4	Gants de Karaté (échantillon exigé) : 6 paires rouges et 6 paires bleues	paire	12
5	Maillots de jeux de Hand ball (échantillon exigé)	paire	30
6	Survêtement (échantillon exigé) plus logos de l'U.B	Pièce	24
7	Bâts pour football (échantillon exigé)	Paire	54
8	Protèges tibias (pour le Karaté) : 4 rouges et 4 paires bleues	paire	8
9	Protèges pieds (pour le Karaté) : 4 rouges et 4 paires bleues	paire	8
10	Protèges dents	paire	8

N.B : Pour le Hand ball, 2 maillots seront pour gardiens de but

4

Lot n°3 : Ballons de jeux

N°	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE
1	Ballons de jeu pour Basketball (échantillon exigé)	Pièce	20
2	Ballons de jeu pour Volleyball (échantillon exigé)	pièce	20
3	Ballons de jeu pour Football (échantillon exigé)	Pièce	20
4	Ballons de jeu pour Handball (échantillon exigé)	pièce	12

Spécification du marché.

La passation du Marché sera conduite par un Avis d'Appel d'Offres National (A.A.O.N) tel que définit dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

L'ensemble des fournitures sont à livrer sur trois (03) mois. L'attributaire s'engage à procéder à la livraison à partir de la date de notification du marché.

5. Condition de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 55 du Code des Marchés publics.

6. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès de la comptabilité de la Régie des œuvres Universitaires tous les jours ouvrables de 8 h à 15 h et à l'adresse suivante :

Université du Burundi

Régie des œuvres Universitaires

B.P. 1644 Bujumbura Tél. :22 24 24 85 / 22 22 3787

Il peut être obtenu à la même adresse contre deux bordereaux de versement de :

a) 25.000 FBU (VINGT CINQ MILLE FRANCS BURUNDAIS) au compte n° 1101/001-04 ouvert à la BRB.

b) 25.000 FBU (VINGT CINQ MILLE FRANCS BURUNDAIS) au compte n° 12931-01-86 ouvert à la BANCOBU au nom de la Régie des Œuvres Universitaires.

Les soumissionnaires qui n'auront pas acheté le dossier d'appel d'offres ne seront pas acceptés.

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

df

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à l'adresse suivante :
 Université du Burundi
 Régie des œuvres Universitaires
 B.P. 1644 Tél. :22 24 24 85 / 22 22 3787 en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 21 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 9.

7. Garantie de soumission et Présentation de l'offre

Une garantie de soumission suivant le modèle en annexe. Elle doit être fournie en même temps que l'offre.

Son absence est cause de rejet pur et simple de l'offre.

Elle est fixée à **1 000 000 Fbu (Un million de Francs Burundais) par lot.**

Les offres sous plis fermés rédigées en langue française et en six exemplaires dont un original et cinq copies marquées comme tel seront remises par les soins du soumissionnaire au plus tard le 17/03/2017, à 9 heures à l'adresse suivante : Régie des œuvres Universitaires B.P. 1644 Bujumbura Tél. :22 24 24 85 /22 223787.

Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

8. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

9. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 17/03/2017 à 9 heures.

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

10. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants et d'un représentant de la D.N.C. M.P. dans la salle des réunions du Rectorat le...../...../2017 à 9heures 30'. Le Procès-verbal d'ouverture sera contresigné par tous les soumissionnaires présents et d'un représentant de la D.N.C.M.P et une copie de ce procès Verbal est transmise à la D.N.C. M.P.

11. Critères de qualification

- La caution de soumission ;
- La preuve d'achat du Dossier d'Appel d'offres portant le numéro du marché ;
- L'attestation originale de non redevabilité aux impôts et taxes délivrée par l'Office Burundais des Recettes (O.B.R) ;
- Le Certificat d'Immatriculation fiscale (N I F);
- L'attestation de non redevabilité délivrée en original par l' I.N.S.S ;
- Les statuts de la Société (personne morale).

N.B : L'absence ou la non-conformité de l'un de ces documents entraîne le rejet de l'offre lors de l'analyse.

Fait à Bujumbura, le..../..../2017

LA PERSONNE RESPONSABLE
 DES MARCHES PUBLICS
 A L'UNIVERSITE DU BURUNDI

Pr. BANYANKIMBONA Gaspard

